Christophe, aboutit à la rivière d'Aisne en ligne directe.

Elle est ainsi appelée de l'ancienne église paroissiale de Saint Quentin, située à son extrémité à droite en descendant au port.

Elle commençait à l'angle de la rue du Pot d'Etain et on cite, au XVIe siècle, la maison de Nicolas Lelong, marchand sellier, située près de cette église et faisant le coin de la place menant au Château-Gaillard, et tenant au rempart.

Les Juifs auraient eu un change dans ou du côté de cette rue, laquelle, d'après M. Matton, archiviste de l'Aisne, était appelée aussi rue de *la Loliette*, *du Haut* ou de *Saint Quentin*, indifféremment sans doute.

Elle est citée sous ce dernier nom dans le *Journal de Lespaulard* (p. 13) et aboutissait au rempart où l'on avait pratiqué une poterne s'ouvrant sur la rivière, d'où vient qu'on a aussi appelé rue de *la Grande Poterne* celle que nous allons décrire

RUE DE LA GRANDE POTERNE

Cette porte, percée dans le rempart du côté de la rivière et dont on vient de parler, s'appelait *porte Saint Quentin* de la rue et de l'église près desquelles elle se trouvait, mais plus souvent *Grande Poterne*, par comparaison avec la *Petite Poterne*, qui s'ouvrait presque vis à vis de l'autre côté de l'eau dans le faubourg St Waast.

On entend par poterne une fausse porte pratiquée dans les murailles d'une ville pour faciliter les sorties en cas de siège, mais il peut arriver qu'elle favorise les surprises des assiégeants.

C'est par la *Grande Poterne* que Soissons fut surpris par les troupes de Charles VI, en 1414, qui

avaient passé à gué la rivière du côté du faubourg Saint Waast, en criant : *Ville gagnée* (4· volume, *Annal.)*

La ville fut saccagée, ses églises envahies et sa population diminuée d'un tiers de ses habitants.

C'est encore par cette poterne que les Huguenots, en 1567, entrèrent et pendant plusieurs mois y mirent tout au pillage. Ils y étaient venus en se coulant le long de la rivière.

La *Grande Poterne* avait un pont levis et fut supprimée, selon Leroux, par suite de l'ouverture de la rue de la Paix. On en vit longtemps les restes dans le rempart, et les pans de mur qui l'accompagnèrent, ainsi que la *Petite Poterne*, indiquent que la ville était fortifiée des deux côtés de la rivière.

Elle fut abattue, en 1825, avec les remparts environnants, pour faire place à un mur crénelé, qui fermait le port et qui, à son tour, fut supprimé depuis le siège de 1870.

Dans cette démolition, on retrouva les traces des fondations de la Poterne.

La rue de *la Grande Poterne* se dirigeait à droite vers le *port à la Buche* et s'appelait aussi rue du *port à la Buche* (selon les *Archives de l'Aisne*, d'après M. Matton).

Cette rue avait deux rangées de maisons, dont l'une, celle du côté de la rivière, fut supprimée pour faire place au mur crénelé. Deux impasses, l'une l'impasse de St Quentin et l'autre l'impasse Luc, donnaient dans la rue du *Port à la Buche*, non loin de la rue Saint-Quentin.

RUE DU MOUTON D'OR

Située entre la rue des Rats et celle de Saint-

Quentin, la rue du Mouton s'arrêtait au carrefour du *Pot d'Etain.*

On a cru trouver l'étymologie de son nom dans la fabrication d'une monnaie d'or fin qui commença sous Louis IX et qui portait un agneau ou mouton. On appelait ces pièces *agnels* ou *moutons d'or*, dits à la grande et à la petite laine et elles eurent cours en France pendant plus de deux cents ans, dit Leblanc, dans son *Traité des Monnaies.*

Mais on ne voit pas que des monnaies d'or aient été fabriquées à Soissons, excepté sous les mérovingiens où des monnaies de Soissons ont été fabriquées par les monétaires Betto, Afielatus, Ragnomare, Audoald, Bituégaire, Elalius, etc. Ce qui a donné lieu à cette interprétation, c'est qu'il y aurait eu près de cette rue un Hôtel des Monnaies. Son nom viendrait plus simplement d'une enseigne représentant un mouton d'or.

Dans des contrats du XVIe siècle, on cite plusieurs maisons de la Grande Rue, *tenant à l'hostel du Mouton d'or, près de l'Estappe.*

Cette rue fut appelée en ce siècle et depuis simplement *rue du Mouton*, notamment à propos d'une maison qui y était située, tenant au « pâticier » Grenier et vendue par Pierre Belin, marchand, à Jehan Dequirez, sergent royal en l'Election.

De cette rue sortait une ruelle allant au Mont-Revers, derrière la maison de Lamotte, messager juré en l'Université de Paris, laquelle fut supprimée, en 1571, en partie, à cause de l'infection qu'elle exhalait et qui pouvait produire des maladies dangereures.

A l'extrémité de la rue du Mouton et avant celle de St Quentin commençait une autre rue qui, avant

sa suppression, traversait *le Jardin de la Congrégation* et atteignait la rue de ce nom.

Le Chapitre exerçait sa justice sur la rue du Mouton jusqu'à cette petite rue menant à la chapelle St Crépin le Petit ou Crépinette, qui devint celle de Congrégation et notamment sur les maisons du *Mouton d'argent* et de l'*Ane rayé*.

Rue Saint Remy
& porte et faubourg Saint Remy

La rue St Remy sort de la rue de Panleu et correspond à celle des Minimes avec lesquelles elle forme le *carrefour ou coin Saint Remy* ; elle se dirigeait vers le rempart.

Là, autrefois, était l'église St Remy et son presbytère et, plus loin, la porte St Remy s'ouvrant sur le faubourg de ce nom.

Le prieuré cure de St Remy appartenait à St-Jean des Vignes, qui y nommait un prêtre de l'ordre.

Dans cette rue il y avait, dès le XIIe siècle, une maison de Prémontré, qui était comme le chef-lieu des biens que ce grand monastère possédait à Soissons et dans le Soissonnais.

Au XVe siècle, Claude Merlet, docteur en médecine, avait en location du curé de St Remy un jardin tenant d'un lez au presbytère et de l'autre aux remparts de la ville.

Claude devait être parent de Jehan Merlet, joanniste et curé de l'église « parrochiale de Monseigneur St Remy de Soissons » lequel louait à un laboureur nommé Lupette une grange faisant le coin du carrefour Saint Remy, tenant d'un côté à la rue de la Procession et de l'autre à la rue St-Remy (Etude de M. Suin).